



Le 12 octobre 2021

## CHSCT

Compte-rendu de la séance du 05 octobre 2021  
9h30- 13h30

Une déclaration notamment sur la défaillance du réseau SST est faite par le SNE-FSU.

### PREAMBULE

Denis CHARISSOUX préside le CHSCT et excuse l'absence du Directeur Général (...)

Thierry LARIVE, adjoint à la DRH, présente les participants et l'ordre du jour.

Administration OFB : DRH Christelle GRATTON, DRH-QVT Marie VANHEMS-GROS, Magalie DELAVAUULT

SNE-FSU : Virginie CROQUET, Sébastien JACQUILLAT, Pierre ORIOL, suppléant Franck CHARLIER (visio) - Cyrille CANTAYRE, expert/délégation enquête sd87.

FO : Sophie PANAU, Olivier EYRAUD, Jean-Yves SABINEN (visio), suppléante Blandine GUILLEMOT (visio).

UNSA : Laurent WATTELET (visio).

EFA-CGC : Nicolas BLANC, suppléante Angélique MIOT-AUBRY (visios).

Conseillers préventions : Yves ROGERIEUX et Delphine LE BOZEC (visios).

Inspecteur SST : Jean-Philippe HERBAUX (visio).

Prise de note par la société UBIQUS, Naomi MELVILLE (visio).

### DÉROULÉ DE L'ORDRE DU JOUR

- Ajout d'une question diverse sur les gilets pare-balle, accepté par l'administration
- Suite à la déclaration liminaire du SNE, échanges notamment sur les conseillers de prévention (CP) et leur rôle.

Priorités annoncées par T. LARIVE en termes de formation : membres du CHSCT en 2021, puis CP et Correspondant Santé Sécurité au Travail (CSST).

Position administration de fixer le rôle et le cadre des CP lors du prochain séminaire (lettre de cadrage à écrire). Il faut préciser leur rôle, appuyer sur la prévention et définir les missions.

Jean-Philippe HERBAUX : les CP coordonnent les Assistants de Prévention (AP)

Relance est faite pour avoir de vrais Assistants de Prévention comme prévu par les textes, nous n'avons pas de réponses sur le blocage du passage de CSST à AP.

Prise en compte par l'administration de la nécessité de former les membres du CHSCT et CP en 2023, car renouvellement après les élections de décembre 2022.



## 1. Procès-verbaux du 11 février et 18 mars 2021 (pour avis)

Le Comité du 29 juin 2021 prévoyait : *Les procès-verbaux du 15 décembre 2020, du 11 février 2021 et du 18 mars 2021 feront l'objet d'un vote électronique prenant en compte les amendements demandés par les organisations syndicales.*

Le vote électronique n'a pas été fait, le retard perdure et rend difficile les approbations et les avis.

Il est nécessaire de faire voter tous les PV en retard afin de démarrer 2022 en présentant au vote le PV de la séance précédente.

T. Larive est d'accord pour voter au prochain CHSCT le PV du précédent.

Demande d'avoir le projet de PV plus en amont pour avoir plus le temps de réagir.

Les propos ne sont pas toujours rédigés dans la bonne forme. L'administration précise que les OS peuvent corriger la rédaction.

Demande de disposer des PV de CHSCT signés

Vote : Contre - 2 (FO et SNE-FSU), Abstention - 1 (EFA-CGC), Pour - 1 (UNSA).



**La position de FO : Il n'est pas acceptable de voter des PV de CHSCT aussi tardivement.**

## 2. Programmation de la visite des locaux de Vincennes (pour avis)

Visite de l'ensemble des locaux de Vincennes (3 bâtiments) : proposition de pré-visite le 17 décembre, visite CHSCT au 1er trimestre 2022.

Prévisionnel des visites de locaux au prochain CHSCT en décembre pour toute l'année 2022.

Pour info : décision sur la visite de St Benoît signée et transmise

Décision non rédigée pour la visite de Mayotte

Demande changement de forfait téléphonique pour outre mer pour préparer la délégation d'enquête de Mayotte car plusieurs rdv doivent être pris notamment le major de gendarmerie

Vote : Pour - Unanimité.



**La position de FO : Demande que la décision englobe l'ensemble des sites de l'OFB à Mayotte**

## 3. Registre santé et sécurité au travail (pour information)

Evolution position : Tableau de suivi bien rempli et retour à l'agent fait la majorité du temps (importance pour les cellules de veille), effort de l'administration à noter.

Il pourra être utilisé pour mettre en place des mesures

Fiche réflexe à écrire pour définir l'utilité et l'utilisation de chaque registre comme registre SST et registre accidents mineurs (ex : piqûre de tiques n'a pas la place dans le registre SST). Manque de relais en local. A travailler lors du séminaire des CP.



Proposition administration : Intéressant de pouvoir disposer de documents partagés et collaboratifs (OSMOSE).



**La position de FO : Il est primordial que les retours à l'agent soient faits systématiquement.**

#### 4. Registre des accidents du travail et des maladies professionnelles (pour information)

RSU (Rapport Social unique) anciennement appelé Bilan Social, demande est faite que celui de 2020 soit présenté au CHSCT de décembre. A savoir que ce document est essentiel dans le dialogue social. En effet le RSU rassemble les données à partir desquelles sont établies les Lignes Directrices de Gestion. Il est établi autour de 10 thématiques (l'emploi, le recrutement, les parcours professionnels, les rémunérations, le dialogue social, la formation, la GPEEC...)

Il est souhaité aussi que soit présenté le Rapport annuel santé sécurité au travail.

#### 5. Point sur la situation sanitaire (pour information)

Thierry LARIVE nous présente la fiche "Evolution des Mesures Sanitaires" transmise la veille au soir.

Cf rubrique Covid sur Alfresco

- Accompagnement managérial
- RPS
- Droit à la déconnexion des agents
- Formation et concours (circulaire pour salle utilisable à 100%)
- Port du masque et gestes barrières
- Protocole restauration inchangé
- Pass sanitaire et obligation vaccinale (autorisation d'absence) - Vérification du pass demandé lors des réunions de plus de 50 personnes sur site extérieur aux locaux de l'établissement

FAQ du 9 septembre 2021

Mise à jour du protocole national: évolution réglementaire marginale

L'administration acte de mettre à jour la fiche réflexe avec notamment les consignes d'aération et d'en informer par mail les personnes concernées.

Nous avons demandé la possibilité de mettre en place dans les salles de restauration ou salles café des détecteurs CO2. Conséquence des températures qui vont baisser au fur et à mesure et que l'aération des salles sera moins fréquente avec le maintien des fenêtres fermées.

Pour les détecteurs de CO2, l'administration répond qu'ils vont étudier la question.

**L'administration indique qu'elle ne prendra pas en charge les tests PCR ou antigéniques (quand réunion obligatoire où exigence de test PCR)**



**La position de FO : Demande l'acquisition de détecteurs de Co2 pour les lieux communs de réunion et de restauration**



## 6. Présentation de la fiche réflexe concernant le retour des agents en présentiel (pour information)

Présentation de la fiche réflexe

Question sur la mise en application des fiches, besoin de temps, nécessité de prioriser.

Un Forfait de 2,5 € par jour de télétravail est applicable depuis le 1er septembre avec un maximum de 220 € par an. Le paiement se fera à partir de mars sur la base des saisies faite sur GEACO donc il y a nécessité pour tous de bien enregistrer les journées de télétravail.

Le mél de l'administration sur le télétravail de fin septembre reste inégal selon les options choisies. Il est bien loin de ce que propose notre ministère de tutelle à ses agents soit 3 jours de télétravail par semaine possible, et le nombre de jours peut être calculé aussi bien à la semaine qu'au mois.

Actuellement sous forme transitoire sans consultation des instances représentatives des personnels à l'OFB nous pouvons prétendre à 2 jours de télétravail par semaine soit 8 par mois comme précisé dans le mél. L'administration se base uniquement sur les 3 jours en présentiel par semaine ce qui a pour conséquence que les agents à 60% ou 50 % n'ont pas droit au télétravail. A contrario si nous étions sur une base mensuelle de 8 jours (comme pour les RTT) l'agent pourrait prétendre à 4 jours de télétravail possible.

Pour ce qui est du télétravail transitoire, l'administration renvoie à la négociation en GES



**La position de FO : Possibilité comme au MTE de 3 jours de télétravail, laisser plus libre la discussion entre les agents et leur N+1. Prévoir pour les agents à temps partiel le choix d'un nombre mensuel de jours de télétravail au prorata de leur temps partiel contrairement à ce qui est mis dans le mail du 24 septembre qui ne le permet pas .**

## 7. Point d'étape concernant la formation Prévention des risques suicidaires (pour information)

Demande de FO de mettre la formation sur Formaltis avec priorisation ; membres CHSCT, CP, CSST, IRTIP, managers...

Première session 6 et 7 septembre, et 1 formation prévue fin septembre annulée faute de participant

Prochaine au mois de décembre.

Formation à inscrire dans le plan de formation 2022, à rappeler au CT.



**La position de FO : Formation pertinente qui devrait être proposée à tous les membres du réseau Santé Sécurité au Travail, aux Instructeurs TIP ainsi qu'aux encadrants dans un autre format sur démarche volontaire.**

## 8. Point d'étape relatif à l'enquête psychosociale (pour information)

Taux de retour très bon (77%). Prolongation jusqu'au 5 octobre faite.

Présentation au COSUI le 15 octobre et mise en place de la démarche d'entretiens individuels à conduire ensuite.

Présentation du rapport y/c préconisations par Eléas au CHSCT du 16 décembre.



**La position de FO : Le fort taux de participation constitue un indicateur premier de l'intérêt des personnels à cette thématique, en sus de la démonstration d'une intelligence spécifique**

## 9. Retour concernant la visite de la délégation d'enquête du service départemental de Limoges le 30 septembre 2021

Participation de Stéphanie ANTOINE, présente en tant que DGA lors de la présentation des préconisations suite au rapport d'enquête pour répondre aux questions des agents, Matthias DELOBEL et Thierry LARIVE membres de l'enquête représentant l'administration sont présents. Cyrille CANTAYRE intervient en tant qu'expert sur ce dossier (nommé pour l'enquête avec Olivier EYRAUD).

Consécutivement à leur audition en septembre par la gendarmerie concernant le suicide de David Colman, deux agents ont fait l'objet d'un retrait d'arme par mesure conservatoire.

Suite à ce retrait d'armes, sur proposition du CSD et CSDA de déposer les armes, un dépôt d'armes collectif de l'ensemble des agents du service a été réalisé.

### Présentation

1. Recommandations : des agents ont demandé à avoir les recommandations écrites du rapport. L'administration a envoyé l'extrait sur les préconisations du rapport.
2. Proposition d'amélioration de la fiche réflexe : demande l'aide d'un accompagnateur post-accident dans les jours qui suivent pour assurer l'encadrement.
3. Retour auprès des agents apprécié, double présentation par RP et S. ANTOINE.
4. Demande que les supérieurs hiérarchiques n+1 et n+2 se déplacent et aillent à la rencontre des agents (manque de communication important constaté).

Réunions et accompagnement psychologique organisés en complément de la délégation d'enquête.

Les équipes demandent à ce que les recommandations soient complétées des mesures qui sont prises.

Ajouter dans fiche réflexe un appui supplémentaire dans les jours ou la semaine qui suit sur une démarche volontaire.

Période difficile pour les collègues, les auditions ont fait remonter des émotions .

A un an du drame, il est important de revenir vers les agents, cela prend du temps. Il faut continuer de les accompagner .

Il est nécessaire que la hiérarchie soit présente, le travail et le suivi doivent se poursuivre.

Il est important que les armes soient restituées rapidement.

Réunion du service le matin concernant la réorganisation du SD87, 3 sujets abordés :

1. Relocalisation du service : délais et conditions de mise en œuvre.
2. Réorganisation du service : suppression des 2 UT et repositionnement des chefs sur des postes de référent.
3. Retrait d'armes et conditions.

## 10. POINTS DIVERS

- Confirmation des dates définitives des visites du CHSCT (Mayotte et Saint Benoist)

Mayotte : 23 au 30 octobre délégation enquête (24 au 26) et visites de sites (28-29). Mettre en place des visios pour organiser certains rendez-vous.



Remarque sur l'identification des membres nommés pour cette délégation, il faut être vigilant à ce que les membres soient qualifiés.

Demande de confirmation des enquêtes :

Pérols : 24-25-26 Novembre = T. LARIVE - T. CLAUSSE - O. EYRAUD - P. ORIOL.

SD 06 : 1er-2-3 Décembre = M. VANHEMS-GROS - O. EYRAUD - P. ORIOL - T. CLAUSSE.

(...Il va falloir étoffer le service Qualité de Vie au Travail !...)

- Formation sur le recyclage sécurité décennale obligatoire de tous les chasseurs avant le 05/10/2030 (arrêté du 05/10/2020)

Informations de la DPPC : organisation par les FDC, demande de la FNC sur le contenu avec avis réservé de la DPPC.

- Aménagement de poste d'un agent

Comité déjà alerté au mois de juin sur le sujet, la DRH devait s'occuper de l'acquisition de l'iPhone pour l'agent en handicap.

La DRH confirme que le poste android a été retourné à la DSI et qu'une commande de téléphone iPhone a été faite et qu'il devrait être livré avant la fin du mois d'octobre.

- Radon à Brest; vu les explications de la DRH sur les éléments transmis suite aux relevés effectués sur le site de Brest, d'autres relevés devront être effectués pour vérifier si les taux ont diminué .
- Gilet pare-balle: demande est faite d'être associés au marché.

Proposition est faite par l'administration d'avoir un premier CT commun avec le CHSCT (mardi 19 octobre) : ODJ prévisionnel : instruction missions de police et instruction immobilière.

### A RETENIR DE CE CHSCT

Nous devons rester vigilants aux décisions prises unilatéralement par l'administration, elles restent trop empreintes de réticences pour garantir l'intérêt des agents.

Vos représentants devront être attentifs à toute mesure transitoire qui n'a pas fait l'objet d'avis d'une des instances tel le CT et/ou le CHSCT.

### Vos représentants FO au CHSCT

- **Titulaires FO :**
  - Jean-Yves SABINEN et David NORMAND (SNAPE-FO),
  - Olivier EYRAUD (FO Contractuels Environnement)
- **Suppléants FO :**
  - Jean-Yves BOUREL (SNAPE-FO),
  - Blandine GUILLEMOT (FO Contractuels Environnement) et Sophie PANAU (SNP2E)

### CONTACT

Pour les ATE / TE : [snape-fo@ofb.gouv.fr](mailto:snape-fo@ofb.gouv.fr)  
Pour les ITPE : [snitpect-fo@ofb.gouv.fr](mailto:snitpect-fo@ofb.gouv.fr)  
Pour les autres personnels : [fo@ofb.gouv.fr](mailto:fo@ofb.gouv.fr)